



Procès-verbal Assemblée générale de parents tenue le 5 septembre 2023

Présences : Édith Bélanger, Cathy Blanchet, Marie-Ève Blanchet, Mélanie Leclerc-Desrosiers, Isabelle Moreau, Nathalie Pelletier et Andréanne Richard.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Mathieu Pelletier et Mme Mélanie Vaillancourt se présentent et remercient les parents présents.

M. Pelletier mentionne que le début de l'année est très différent de l'an dernier. Il y a un enseignant dans tous les cours. Les enseignants au parcours atypique continuent de recevoir les formations nécessaires et sont aidés par les enseignants permanents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marie-Ève Blanchet et appuyé par Mme Mélanie L.-Desrosiers que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2022

M. Mathieu Pelletier fait la lecture du procès-verbal du 6 septembre 2022.

Il est proposé par Mme Mélanie Leclerc-Desrosiers et appuyé par Mme Cathy Blanchet que le procès-verbal soit adopté tel quel.

4. Rapport du conseil d'établissement 2022-2023

Mme Cathy Blanchet a rédigé le rapport du conseil d'établissement 2022-2023. Celui-ci sera envoyé aux parents par courriel.

M. Pelletier remercie Mme Blanchet pour son implication.

5. Rentrée scolaire – Priorités 2023-2024

RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024
PRIORITÉS ESLR

Projet éducatif 2023-2027

- Plan d'action et mise en œuvre des moyens

Vie scolaire dynamique

- Lutte contre le vapotage
- Dynamisation de la cour, de la salle de jeux et du café étudiant
- Favorisation de l'implication du gouvernement étudiant dans les décisions
- Valoriser l'engagement dans les activités parascolaires et extrascolaires

Mieux répondre aux besoins de nos élèves

- Suivi plus rigoureux des absences et des "quitté sans avisé"
- Mozaïk : communication interne et externe
- Favorisation des transitions entre parcours
- Optimisation du tutorat
- Poursuite et ajout de CAP en évaluation
- Déploiement de la progression des apprentissages TIC

Développement professionnel individuel et collectif

- Formation des nouveaux enseignants/ PAIRE (Mentor) / CP
- Insertion professionnelle
- Esprit d'unité

6. Formation du conseil d'établissement : 3 membres sortants (2 ans) et 2 substitués

Les 3 membres sortants sont : Mmes Cathy Blanchet, Marie-Ève Blanchet et Nathalie Gauvin.

M. Pelletier demande s'il y a des volontaires pour faire partie du conseil d'établissement et préside les élections.

Mmes Édith Bélanger, Nathalie Pelletier et Andréanne Richard mentionnent qu'elles sont intéressées à faire partie du conseil d'établissement pour un mandat de 2 ans.

Il n'y a pas d'autre intéressé.

Mmes Blanchet, Pelletier et Richard sont élues pour un mandat de 2 ans au conseil d'établissement de l'École secondaire de la Rencontre.

Aucun substitut.

Prochain conseil d'établissement : Mardi 26 septembre 2023. Un courriel sera envoyé pour voir les disponibilités de tous.

7. Nomination d'un représentant au comité de parents et de son substitut

Mme Mélanie Desrosiers propose de vérifier l'intérêt de Mme Maryse Morin pour représenter au comité de parents.

Si toute fois Mme Morin ne désire pas faire partie du comité de parents, Mme Leclerc-Desrosiers se porte volontaire de participer au comité de parents.

Il n'y a pas d'autre intérêt pour le comité de parents.

Les membres du nouveau conseil d'établissement acceptent.

Après vérification avec Mme Morin, elle ne désire pas faire partie du comité de parents. Mme Leclerc-Desrosiers accepte de représenter l'école.

8. **Formation d'un organisme de participation des parents (O.P.P.)**

M. Mathieu Pelletier donne quelques explications et mentionne que cet organisme n'a jamais existé à l'École secondaire de la Rencontre auparavant.

Il est proposé à l'unanimité qu'il n'y ait pas d'O.P.P. pour l'année scolaire 2023-2024.

9. **Campagne de financement de l'école (vie étudiante) – 2023-2024**

M. Pelletier informe qu'il y aura une campagne de financement de Chocolat Lamontagne pour tous en octobre 2023. L'école doit offrir gratuitement 2 sorties par élèves. Cette campagne aidera à défrayer le coût du transport pour les différentes activités.

Il pourrait avoir des campagnes individuelles selon les différents projets (voyage, bal, etc.).

Voir si possible d'avoir une variété sans noix et arachide pour les élèves allergiques. M. Pelletier mentionne qu'il y a des barres sans noix et arachide.

10. **Divers**

Aucun point.

11. **Première rencontre du comité de parents**

Mardi 17 octobre 2023

12. **Période de questions**

Aucune

11. **Levée de l'assemblée**

Mme Isabelle Moreau propose la levée de l'assemblée à 19h13 et adoptée à l'unanimité.



Présidente du CE 2023-2024



Directeur

